

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jaël-Marthe Altidor

<https://www.cadre21.org/membres/211713ebb04ffb0cea1690b7>

Date d'obtention : 2023-09-13 17:45:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il y a un protocole de trousse à suivre en répondant à différentes questions avec la victimes. Je dois immédiatement prendre en charge la victime. Ne pas visionner les images ou vidéos pouvant correspondre à de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je sais que je fais partie des intervenants scolaire de première ligne pour intervenir en cas de situation de Sexto. Je vais travailler en collaboration avec le service de police qui dessert le territoire sur lequel se situe mon école.

Je dois rencontrer la victime au plus vite et enclencher la trousse Sexto le plus rapidement possible.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais consulter les images/vidéos pouvant correspondent à de la pornographie juvénile. Éviter de questionner l'instigateur et confisquer le téléphone cellulaire de celui-ci pour le remettre au service de police.